



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 31 mars 2021

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Bruno Le Maire et Sébastien Lecornu saluent l'accord de cession conclu aujourd'hui entre Vale et le consortium « Prony Resources New Caledonia »**

**Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, et Sébastien Lecornu, ministre des Outre-Mer saluent l'accord de cession conclu aujourd'hui entre le groupe Vale et le consortium « Prony Resources New Caledonia » pour la reprise du complexe minier de Vale Nouvelle-Calédonie (VNC).**

Cette cession permettra de garantir la pérennité de l'entreprise, centrale pour l'économie calédonienne avec ses plus de 1 200 salariés et près de 1 300 emplois en sous-traitance aujourd'hui et 1 900 prévus en 2022 et de nombreux emplois induits.

Cet accord de cession a été rendu possible grâce à la mobilisation constante de l'Etat pour trouver un repreneur respectant les meilleurs standards en matière de responsabilité sociale et environnementale, et son soutien financier majeur de près de 500 millions d'euros.

Après de longs mois de négociation, le Gouvernement se félicite de la conclusion d'un accord entre les différentes forces politiques calédoniennes permettant la réalisation effective de la cession.

Le Gouvernement salue le pragmatisme et la responsabilité de l'ensemble des membres du consortium, la direction de l'entreprise et ses salariés, le groupe Trafigura et les représentants des collectivités calédoniennes, qui ont su trouver un compromis, avec 51% du capital pour des acteurs calédoniens associés à des acteurs privés de référence.

Il salue également le professionnalisme du groupe Vale tout au long du processus de recherche d'un repreneur et son engagement de céder de manière responsable son site de Nouvelle-Calédonie.

Le Gouvernement se félicite que ce processus aboutisse à un projet économique crédible porté par le repreneur, fondé sur la production de nickel à destination du marché des batteries de véhicules électriques, et à un plan exigeant de transformation environnementale du site, appelé projet « Lucy », qui consistera à mettre en place un stockage à sec des déchets industriels, en substitution du stockage actuel des résidus dans un barrage. L'entreprise bénéficiera d'un partenariat commercial et technique avec le groupe Tesla, déterminant afin d'améliorer et développer son procédé industriel.

Cette opération est soutenue massivement par l'Etat à travers un apport de près de 500 millions d'euros, *via* notamment un prêt et une garantie, qui ont été autorisés par le Parlement en loi de finances pour 2021. Ce soutien financier bénéficiera au développement du site sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie et contribuera notamment à la mise en œuvre du nouveau processus industriel et au projet Lucy.

**Contact presse :**

Cabinet de Bruno Le Maire      01 53 18 41 13  
Cabinet de Sébastien Lecornu      01 53 69 26 74

[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)  
[mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)